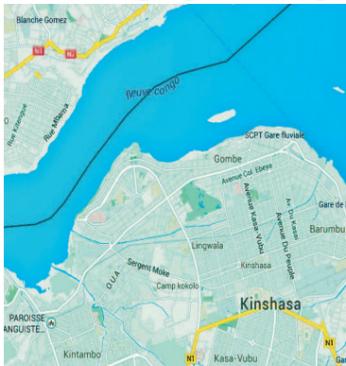


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3966 - MERCREDI 31 MARS 2021

EDUCATION

Plus de mille écoles fictives bientôt désactivées

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a instruit le Service de contrôle de la paie des enseignants (Sécope) de désactiver les écoles fictives. Le secrétaire général de l'EPST a signifié aux gouverneurs des provinces que plusieurs écoles non conventionnées possédant de faux arrêtés de leurs agents avec des données d'identification irrégulières ou des doublons ne vont pas être prises en compte dans le prochain fichier de la paie. Cette décision concerne les écoles se trouvant sur toute l'étendue de la RDC, apprend-on. La sentence frappe également plusieurs milliers d'enseignants et des bureaux gestionnaires impliqués ou concernés par cette situation.

Page 5



Des élèves à la sortie des classes

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Godé Mpyoy visé par une pétition

Dans cette action visant sa déchéance transmise à son bureau par une correspondance du 30 mars 2021 signée par le député provincial Samy Kolonji, au nom des pétitionnaires, les pétitionnaires lui reprochent l'enrichissement illicite, une gestion opaque et peu orthodoxe de l'organe délibérant de la capitale

Ces députés reprochent également à leur président la faible production législative depuis le début de la législature « alors que plusieurs propositions et projets d'édits remplissent les tiroirs de son bureau », ainsi que l'inefficacité de l'Assemblée provinciale vis-à-vis de l'exécutif provincial.

Page 2



Godé Mpyoy

DIFFÉREND RDC-UGANDA

De nouvelles audiences de la Cour internationale de justice

La Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations unies, tiendra des audiences publiques sur la question des réparations sur l'affaire des activités armées sur le territoire

congolais (République démocratique du Congo c. Ouganda), du 20 au 30 avril 2021, au Palais de la paix, à La Haye, où la Cour a son siège, indique la CIJ. En raison de covid-19, les audiences se dérouleront sous

forme hybride : certains des membres de la Cour y participeront en personne dans la grande salle de justice, tandis que d'autres y prendront part à distance par liaison vidéo.

Page 4

AUF

Remise de diplômes et brevets pour fêter la Francophonie

Cérémonie clôturant la manifestation du jour, la remise des diplômes et brevets était un moment fiévreusement attendu par les heureux récipiendaires dont le gros lot se constituait des cinquante-cinq étudiants des se-

conde et troisième vagues du Lisungi FabLab. Proposées par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), les formations ouvertes à distance du Campus numérique de Kinshasa sont organisées dans le but de diversifier

l'offre de formation au niveau supérieur. Axées sur le numérique, les formations offertes par ce laboratoire de fabrication numérique ouvrent de nouvelles perspectives à des jeunes issus de milieux défavorisés.

Page 3

ÉDITORIAL

Terreur

Ce qui se passe aujourd'hui dans le nord du Mozambique, où la ville de Palma a été attaquée, puis conquise au terme de trois jours de combat par l'Organisation Etat Islamique, provoquant la mort de dizaine d'êtres humains, sonne comme un avertissement général pour l'Afrique équatoriale tout entière. Il démontre, en effet, que les fanatiques de l'Islam sont bien décidés à imposer leur loi meurtrière sur toute l'étendue du continent, mais aussi qu'ils sont organisés, équipés, armés pour mener à bien cette lente et terrible conquête.

Au-delà donc des dégâts provoqués par cette opération, en particulier l'abandon au moins provisoire du mégaprojet gazier conduit par la puissante compagnie Total, il convient de s'interroger sur le danger que fait apparaître en pleine lumière la descente de l'Islamisme radical vers le grand Sud. Redouté depuis des années par les observateurs de la scène africaine, il vient de se concrétiser de façon accablante et même si les Djihadistes seront tôt ou tard contraints de se replier, la façon dont ils ont agi pour prendre le contrôle de Palma donne une idée précise de leur capacité de nuisance.

L'attaque spectaculaire qui vient d'être menée contre la ville de Palma se reproduira à coup sûr dans différents pays sans doute plus vite qu'on ne le croit. Menée sur la côte Pacifique de notre continent au terme d'une préparation minutieuse que personne, apparemment, n'avait su déceler cette opération se répètera tôt ou tard sur la côte Atlantique avec comme cible les ports par où transite l'essentiel du commerce de l'Afrique centrale. D'où la nécessité de prendre dès à présent les mesures qui mettront cette partie du continent à l'abri de telles attaques.

Dans un semblable contexte la seule façon de combattre le mal est de le prévenir. C'est-à-dire anticiper collectivement les agressions qui pourraient se produire et mettre en place sans tarder les dispositifs qui permettront de neutraliser les organisations criminelles qui les préparent. Le temps est donc venu pour les deux Congo, pour l'Angola, pour la Guinée équatoriale, pour le Gabon, pour le Cameroun de réfléchir ensemble à la prévention des attaques dont on peut être certain que les extrémistes se préoccupent dès à présent.

Faire de la sécurité du golfe de Guinée l'un des enjeux majeurs de la décennie en cours et des décennies à venir est vital pour chacun de nous.

Le Courrier de Kinshasa

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Godé Mpooy visé par une pétition

Dans cette action visant sa déchéance transmise à son bureau par une correspondance du 30 mars signée par le député provincial Samy Kolonji, aux noms des autres pétitionnaires, les députés de Kinshasa lui reprochent notamment l'enrichissement illicite, l'abus de pouvoir, la faible production législative, l'inefficacité face à l'exécutif provincial, etc.



Godé Mpooy

Dans une correspondance du 30 mars 2021 adressée au président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), le député provincial Samy Kalonji informe ce dernier, aux noms de certains de ses collègues, de la transmission d'une pétition portant sur la déchéance d'un membre du bureau de cette institution provinciale, à savoir le président Godefroid Mpooy Kadima, lui-même.

Dans cette pétition dont la liste en annexe renseigne sur dix-sept signatures, les pétitionnaires reprochent au président de leur institution notamment l'incompétence caractérisée par son « incapacité à assurer un fonctionnement optimal et efficace » de cette institution. Les pétitions citent, pour s'en convaincre, la léthargie qui a élu domicile au sein de l'organe délibérant de la capitale congolaise, en ce que pendant les périodes de sessions, les plénières ne sont que rarement convoquées. Ce qui entraîne, se-

lon les pétitionnaires, le cumul des arriérés de plus en plus abondants des matières prévues.

Ces députés reprochent également à leur président la faible production législative depuis le début de la législature « alors que plusieurs propositions et projets d'édits remplissent les tiroirs de son bureau », ainsi que l'inefficacité de l'Assemblée provinciale vis-à-vis de l'exécutif provincial. Pour ces députés, cette situation s'observe notamment par le blocage de certaines questions adressées aux membres du gouvernement provincial, la non-prise en compte des recommandations de l'Assemblée provinciale adressées à l'exécutif provincial ainsi que l'absence de considération de l'Assemblée provinciale par les membres du gouvernement provincial.

Il est également reproché au président Godé Mpooy, son incapacité à assurer aux députés provinciaux un traitement digne et régulier ainsi que des soins

médicaux et toute autre assistance sociale. « Cette situation a clochardisé et les a rendus dépendants et socialement vulnérables », ont décrié les signataires. Ces députés signataires de la pétition ont également relevé l'incompétence de Godé Mpooy à assurer aux membres du personnel administratif et aux assistants parlementaires un traitement régulier du fait de la mauvaise gestion des finances de l'organe délibérant et des crédits contractés auprès d'une banque de la place.

Un enrichissement illicite

Les pétitionnaires reprochent également au président de leur institution, l'enrichissement illicite à travers le contrat d'achat des véhicules des députés. A en croire les signataires de cette pétition, le concessionnaire avait acheté ces véhicules avec les fonds issus du crédit obtenu par l'Assemblée provinciale auprès de la banque précitée alors que les députés provinciaux payent doublement les intérêts auprès de ce dernier et de ladite banque.

Dans cette catégorie de fautes, les pétitionnaires placent la contre-performance des commissions permanentes due à la multiplicité des commissions et à l'irrégularité de la dotation des frais de fonctionnement de ces derniers ainsi que du paiement de la prime et des frais de mission pour les missions ou les commissions ponctuelles.

En plus de l'abus de pouvoir et du manque de considération à l'égard des députés, les pétitionnaires pensent que toutes ces fautes relevées dénotent d'une gestion opaque et peu orthodoxe de cette institution par le pasteur Mpooy Godé.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRES

Félix Tshisekedi a échangé avec le patronat Qatari

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a échangé le 30 mars à Doha, avec les hommes d'affaires du Qatar dans le cadre d'un forum d'affaires ayant réuni les représentants du patronat Qatari et congolais. Les deux heures d'échanges entre les deux parties ont abouti à la volonté commune de jumelage entre les hommes d'affaires congolais et Qatari tel que voulu par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Intervenant en liminaire au cours de cette rencontre, le président de la République a, d'emblée, présenté les différentes opportunités d'affaires qu'offre la RDC énumérant, au passage, les secteurs attractifs tels que l'agriculture, les mines, l'énergie, le tourisme et l'environnement. Une emphase particulière a été mise sur le domaine de l'immobilier avec, à la clé, le besoin pressant de construction des établissements d'enseignement scolaire en soutien à la gratuité de l'enseignement décrétee il y a deux ans.

Evoquant l'environnement des affaires en RDC, le président de la République a tenu à rassurer ses interlocuteurs sur sa réelle volonté et celle du gouvernement congolais de sécuriser les investissements étrangers sur

le territoire national. Et d'informer ses interlocuteurs quant à la mise en application de plusieurs textes légaux régissant le secteur tout en protégeant au maximum les investissements directs étrangers. « Nous avons certes quelques soucis de sécurité dans certains coins du

pays comme dans l'Est, mais nous travaillons tous les jours pour arriver à une sécurisation totale de nos populations, de leurs biens et de ceux qui ont choisi la République démocratique du Congo comme seconde Patrie ou destination d'affaires », a conclu le pré-

sident de la République.

Après le discours d'ouverture du chef de l'Etat, le directeur général de l'Agence nationale pour la Promotion des investissements, Anthony Nkinzo, a fait une présentation détaillée, secteur par secteur, des opportunités que propose la RDC ainsi

que le mécanisme mis en place par les autorités pour assurer la protection des investissements étrangers.

D'autres interventions ont ponctué cette manifestation dont celle du vice-président de la Chambre de commerce du pays hôte, Mohammed Bin Amed. Ce dernier a félicité le chef de l'Etat congolais pour sa vision d'ouverture qui permet aujourd'hui à la RDC d'accéder au monde des affaires et, plus précisément, aux investissements Qatari. Le représentant des investisseurs Qatari a, pour sa part, exprimé au nom de ses pairs la volonté et le besoin d'investir en RDC dans différents secteurs avec un point d'honneur sur le domaine de l'agriculture.

Alain Diasso

« Nous avons certes quelques soucis de sécurité dans certains coins du pays comme dans l'Est, mais nous travaillons tous les jours pour arriver à une sécurisation totale de nos populations, de leurs biens et de ceux qui ont choisi la République démocratique du Congo comme seconde Patrie ou destination d'affaires »

AUF

Remise de diplômes et brevets pour fêter la Francophonie

Le Campus numérique francophone (CNF) de Kinshasa a célébré de manière particulière l'événement annuel du 20 mars, autour de la manifestation organisée la veille, le 19 mars, à l'honneur d'une bonne quatre-vingtaine de diplômés des formations ouvertes à distance (FOAD) et du Lisungi FABLab réunis à son siège.

Cérémonie clôturant la manifestation du jour, la remise des diplômes et brevets, était un moment fiévreusement attendu par les heureux récipiendaires dont le gros lot se constituait des cinquante-cinq étudiants des seconde et troisième vagues du Lisungi FabLab. Situés dans son contexte, le responsable du CNF, Jean-René Galekwa, a dans son mot de circonstance, permis à l'assistance d'en savoir plus sur les FOAD et les réalités du FABLab.

On sait que, proposées par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), les FOAD du Campus numérique de Kinshasa sont organisées dans le but de diversifier l'offre de formation au niveau supérieur. Axées sur le numérique, les formations offertes au FabLab (laboratoire de fabrication numérique), quant à elles, ouvrent de nouvelles perspectives à des jeunes issus de milieux défavorisés. Des témoignages de quelques lauréats ont révélé les opportunités mises ainsi à disposition par le CNF que pilote Jean-René Galekwa depuis quelques mois.

Les principaux hôtes du responsable du CNF, Néfertiti Tshibanda (déléguée générale à la Francophonie), Paulin Mukenge (responsable région de la Fondation Orange) et Kathryn Brahy (déléguée générale Wallonie-Bruxelles) ont procédé à la remise des diplômes et brevets. Ils avaient au préalable informé la salle des actions menées dans



Photo de famille de J.-R. Galekwa et ses hôtes avec les diplômés du FOAD (Adiac)

le cadre de leurs partenariats respectifs. Ainsi à l'occasion, Néfertiti Tshibanda a parlé de l'ouverture, prévue pour 2022, de quatre centres de lecture et animation culturelle en renfort aux dix préexistants dans dix provinces du pays. Lesquels lieux offrent, outre l'emprunt des livres, des activités culturelles à destination de la jeunesse et des formations pour adultes. Et de souligner à leur propos : « Ces centres entrent dans un projet global qui va aboutir à une politique na-

tionale de la lecture. La lecture favorise la créativité et pour les enfants, lorsqu'ils y ont initié à un très bas-âge, elle aiguise leur intérêt pour plusieurs choses ». En sus, elle a fait mention des fonds alloués, 4,2 millions de dollars, par l'Union européenne en partenariat avec le Fonds ACP pour l'environnement pour la mise en œuvre du Programme de recherche et d'innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à la RDC et au Cameroun. Ce, par le

biais de l'Institut francophone du développement durable, pour le développement de technologies innovantes en réponse aux problèmes de l'environnement qui se posent dans les deux nations bénéficiaires.

Volontariat international de la Francophonie

Pour sa part, le représentant de la Fondation Orange, Paulin Mukenge, en partenaire privilégié du FabLab, a rappelé l'apport des jeunes dans la lutte contre la

covid. Il a salué le travail abattu dans la fabrication des visières de protection remises à l'équipe chargée de la riposte contre le coronavirus pour le compte de la Fondation Orange. Et d'ajouter que la création prochaine du second FabLab à Lubumbashi devrait contribuer à la réduction de la fracture numérique.

Avant la remise des diplômes et brevets, Jocelyne Aziza Kajangu et Will Claes Nlemvo ont partagé l'expérience acquise dans le cadre du Volontariat international de la Francophonie. Egalement écrivaine, Jocelyne a fait un brillant exposé conclu par un appel particulier aux jeunes filles à s'intéresser au numérique et une adresse directe aux jeunes du FabLab à « s'ouvrir aux autres, investir en soi, développer ses compétences ». Et de recommander, partant de son expérience personnelle : « La Francophonie c'est bien, mais cela ne suffit pas ! Il y a l'anglais mais aussi nos langues nationales sinon elles vont disparaître. Moi, je fais un plaidoyer pour que nos langues nationales soient apprises à l'école. C'est du reste aussi l'un des objectifs de la francophonie : faire cohabiter les langues ». Hôte de marque, Richard Musomo Amundala, (conseiller du chef de l'Etat en matière d'Education et de la recherche scientifique) avait rehaussé de sa présence la cérémonie organisée en marge de la traditionnelle célébration de la journée internationale de la Francophonie.

Nioni Masela

DIFFÉREND RDC-UGANDA

De nouvelles audiences de la Cour internationale de justice

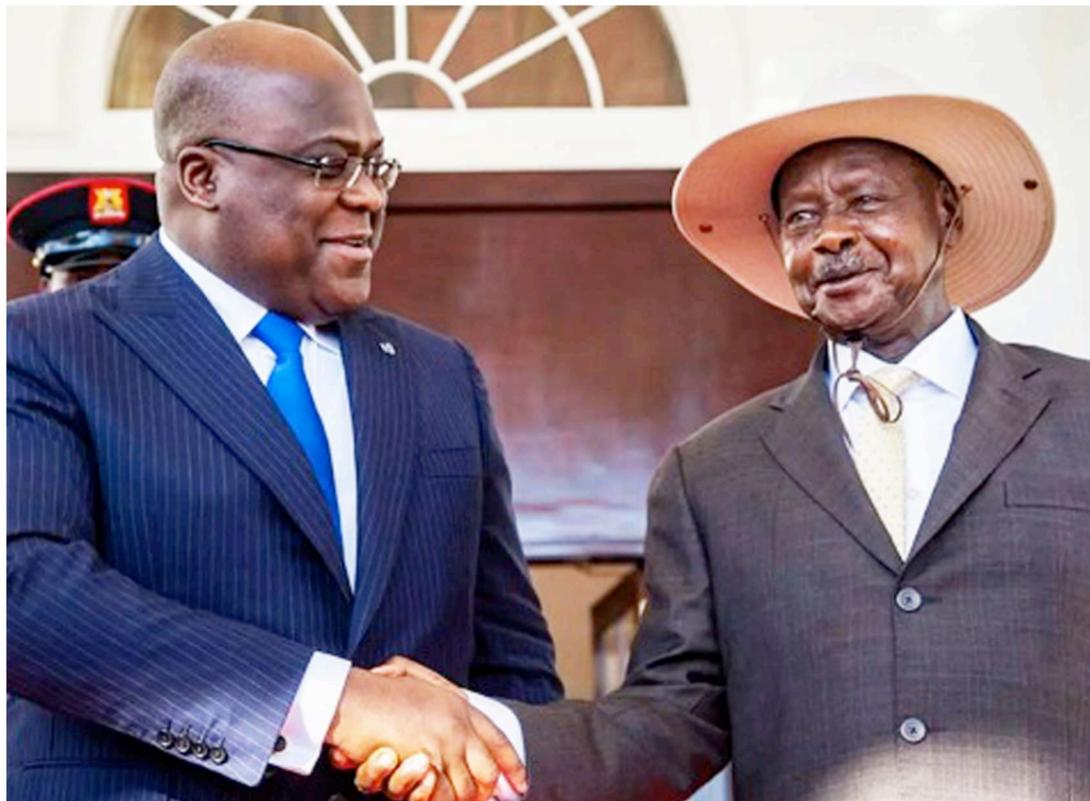
La Cour internationale de justice (CIJ) tiendra des audiences publiques sur la question des réparations du mardi 20 avril au vendredi 30 avril 2021, indique un communiqué de la CIJ, publié le 29 mars.

La CIJ, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU), tiendra des audiences publiques sur la question des réparations en l'affaire des activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo VS Ouganda), du mardi 20 au vendredi 30 avril, au Palais de la paix, à La Haye, où la Cour a son siège, indique la CIJ.

En raison de la pandémie actuelle de covid-19, explique la Cour, les audiences se dérouleront sous forme hybride : certains des membres de la Cour y participeront en personne dans la grande salle de justice, tandis que d'autres y prendront part à distance par liaison vidéo. Les représentants des parties à l'affaire et les experts désignés par la Cour participeront soit en personne, soit par liaison vidéo. Les directives à l'intention des parties concernant l'organisation d'audiences par liaison vidéo sont publiées sur le site Internet de la Cour. Les membres du corps diplomatique, les médias et le public pourront suivre les audiences en direct sur le site Internet de la Cour, ainsi que sur UN Web TV, la chaîne de télévision en ligne de l'ONU.

En octobre 2020, la CIJ avait désigné quatre experts dans l'affaire des activités armées de l'Ouganda sur le territoire de la RDC. Par ordonnance en date du 8 septembre 2020, la Cour avait décidé de faire procéder à une expertise au sujet de certains chefs de préjudices allégués par la RDC, à savoir les pertes en vies humaines, la perte de ressources naturelles et les dommages causés aux biens, et de désigner à cet effet quatre experts indépendants : Mme Debarati Guha-Sapir, de nationalité belge; Michael Nest, de nationalité australienne; Geoffrey Senogles, de nationalité britannique et Henrik Urdal, de nationalité norvégienne. Ces experts, selon l'ordonnance de la CIJ, ont été chargés déterminer les réparations que l'Ouganda devra verser à la RDC au titre du préjudice découlant du manquement par cet Etat à ses obligations internationales, tel que constaté par la Cour dans son arrêt de 2005.

La Cour avait déclaré poursuivre l'examen de l'ensemble des demandes et moyens de défense concernant les chefs de préjudice



Les présidents congolais, Félix Tshisekedi et ougandais, Yoweri Museveni

avancés par le demandeur. S'agissant de certains d'entre eux, à savoir les pertes en vies humaines, la perte de ressources naturelles et les dommages aux biens, la Cour avait estimé néanmoins qu'il y avait lieu de faire procéder à une expertise, conformément au paragraphe 1 de l'article 67 de son Règlement...». La CIJ avait confié mandat aux experts d'établir un rapport écrit contenant leurs conclusions qu'ils déposent au Greffe. La Cour avait également fait savoir que ce rapport sera communiqué aux parties, auxquelles sera donnée la possibilité de présenter des observations en application du paragraphe 2 de l'article 67 du Règlement. La CIJ avait précisé que la décision de faire procéder à une expertise ne préjuge en aucune façon du montant des réparations dues par l'une des parties à l'autre, ni de toute autre question ayant trait au différend porté devant elle, et laisse intact le droit des parties d'apporter des preuves et de faire valoir leurs moyens en la matière, conformément au statut et au règlement de la Cour.

A propos de l'affaire

Le 23 juin 1999, la RDC avait déposé au greffe de la CIJ des requêtes introductives d'instance contre le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda « en raison d'actes

d'agression armée perpétrés en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine ». Outre la cessation des actes allégués, la RDC a demandé l'obtention d'une réparation pour les actes de destruction intentionnelle et de pillage, ainsi que la restitution des biens et ressources nationales dérobés au profit des États défendeurs respectifs.

L'Ouganda a déposé, par la suite, un contre-mémoire contenant trois demandes reconventionnelles. Par une ordonnance du 29 novembre 2001, la Cour a décidé que deux de ces demandes reconventionnelles (actes d'agression que le Congo aurait commis à l'encontre de l'Ouganda; attaques visant les locaux et le personnel diplomatique ougandais à Kinshasa ainsi que des ressortissants ougandais, dont le Congo serait responsable) étaient recevables comme telles et faisaient partie de l'instance en cours. Elle a également prescrit la présentation d'une réplique par le Congo et d'une duplique par l'Ouganda portant sur les demandes des deux parties dans l'instance en cours.

Arrêt de fond de la Cour

Après avoir tenu des audiences publiques en avril 2005, la Cour a rendu son arrêt au fond le 19

décembre de la même année.

Ayant conclu que l'Ouganda était une puissance occupante en Ituri à l'époque, la Cour a indiqué qu'il se trouvait, en tant que tel, dans l'obligation, énoncée à l'article 43 du règlement de La Haye de 1907, de prendre toutes les mesures qui dépendaient de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant qu'il était possible, l'ordre public et la sécurité dans le territoire occupé en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur en RDC. Cela n'avait pas été fait. La Cour a également considéré qu'il existait des éléments de preuve crédibles suffisants pour conclure que les troupes des UPDF (Uganda people's defence forces) avaient, de manière générale, commis diverses violations du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme. La Cour a estimé que ces violations étaient attribuables à l'Ouganda.

La CIJ a indiqué dans son arrêt que la question de la nature, de la forme et du montant de la réparation que chacune des parties devait à l'autre était réservée et ne lui serait soumise que si les parties ne parvenaient pas à un accord fondé sur l'arrêt qu'elle venait de rendre.

Négociations RDC-Ouganda

Après le prononcé de l'arrêt, les parties ont informé régulière-

ment la Cour de l'état d'avancement de leurs négociations. Le 8 septembre 2007, les présidents ougandais et congolais ont conclu un accord de coopération bilatérale, dont l'article 8 prévoit la création d'un comité ad hoc, chacune des parties devant désigner au plus sept de ses membres, chargé d'examiner l'arrêt rendu par la Cour et de faire des recommandations concernant la réparation. Lors d'une réunion tenue le 25 mai 2010 à Kampala (Ouganda), les deux Etats ont nommé leurs membres respectifs du comité ad hoc et sont convenus que celui-ci adopterait un plan de travail ainsi que des règles de procédure et qu'il fixerait les délais d'achèvement de ses travaux. En outre, la RDC avait présenté à la délégation ougandaise un document dans lequel elle fournissait une évaluation du préjudice qu'elle avait subi. En septembre 2012, les deux parties ont conclu un accord établissant un plan de travail pour la présentation des éléments de preuve concernant leurs réclamations respectives.

Echec des négociations et retour à la CIJ

Le 13 mai 2015, estimant que les négociations menées à ce sujet avec l'Ouganda avaient échoué, la RDC a demandé à la Cour de fixer le montant de la réparation due par celui-ci. Bien que l'Ouganda ait fait valoir que cette demande était prématurée, la Cour a constaté, dans une ordonnance du 1er juillet 2015, que si les parties avaient effectivement cherché à s'entendre directement sur la question, il était manifeste qu'elles n'avaient pas pu parvenir à un accord. Elle a dès lors fixé au 6 janvier 2016 les délais dans lesquels les parties devront déposer leurs pièces de procédure écrite sur la question des réparations. Dans des ordonnances du 10 décembre 2015, du 11 avril et du 6 décembre 2016, ces délais ont été reportés au 28 avril 2016, au 28 septembre 2016 et au 6 février 2018, respectivement. Mais, le 13 novembre 2019, la Cour avait décidé de reporter les audiences publiques, en tenant compte de la demande conjointe formulée à cet effet par les parties dans une lettre datée du 9 novembre 2019.

Patrick Ndungidi

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NORD-UBANGI

La délégation des ambassadeurs de l'UE en visite de travail

Conduite par Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de l'Union européenne (UE) en RDC, la délégation était composée des ambassadeurs d'Espagne, du Portugal et de la République tchèque, ainsi que des conseillers de l'ambassade de France et de l'UE.

L'objectif de la mission des ambassadeurs de l'UE a été de s'imprégner des conditions de vie des réfugiés centrafricains en RDC et des populations qui les ont accueillis, de se rendre compte de l'assistance déjà reçue et des besoins exprimés, ainsi que d'évaluer les difficultés et contraintes dans la mise en œuvre des programmes d'assistance à Yakoma au Nord-Ubangi où sont localisés les réfugiés centrafricains arrivés en RDC en raison des violences et de l'insécurité survenues dans le contexte des élections présidentielle et législatives du 27 décembre en RCA. Dans le souci de palper du doigt le vécu quotidien de ces réfugiés, la délégation des ambassadeurs s'est entretenue

avec les leaders des communautés de réfugiés et de la population hôte ainsi qu'avec les représentants des femmes et des jeunes. Ils ont ainsi reçu les informations de première main sur la situation des réfugiés centrafricains depuis leur arrivée en RDC. La délégation a visité le site de Modale situé près de Yakoma où plusieurs milliers de réfugiés seront relocalisés dans ce lieu plus sûr et éloigné des régions frontalières reculées et instables en RDC. Pour améliorer les conditions de vie de ces réfugiés, le HCR et ses partenaires comptent aménager, dans le site de Modale, de nouvelles installations pour la distribution d'eau et l'assainissement. HCR envisage aussi d'accroître les infrastructures

de santé et d'éducation. Jean-Marc Châtaigner, qui a conduit cette mission dans le cadre de l'Equipe Europe ou « Team Europe, a indiqué que malgré leurs ressources limitées, « les communautés d'accueil font preuve d'une solidarité exemplaire envers les réfugiés. Les besoins continuent toutefois d'augmenter dans ces régions où les défis d'accès et les contraintes logistiques d'acheminement de l'aide sont importantes. Selon les autorités locales, le nombre de réfugiés arrivés dans quarante différentes localités au sein des provinces du Bas-Uéle, Nord Ubangi et Sud-Ubangi atteindrait désormais quatre-vingt-douze mille.

Blandine Lusimana

COVID-19

La RDC enregistre quatre nouveaux décès

La situation épidémiologique à la date du 29 mars note que quatre nouveaux décès des cas confirmés ont été rapportés. Le total de cas mortels en RDC est de sept cent quarante-trois décès. Soit un taux de létalité de 2,6 %.

La RDC a enregistré soixante-quatre nouveaux cas de contamination par le coronavirus, Covid-19 dont vingt-sept au Lualaba, quinze dans le Haut-Katanga, douze à Kinshasa, sept au Nord-Kivu, un dans le Haut-Uélé, un au Kongo Central et un à la Tshuapa. Les tests ont été réalisés sur les cent quatre-vingt-douze échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus en République démocratique du Congo est de vingt-huit mille soixante-seize dont vingt-huit mille soixante-quinze cas confirmés et un cas probable.

Quarante-six patients supplémentaires sont sortis guéris dont vingt-quatre au Nord-Kivu, vingt-un à Kinshasa et un dans le Haut-Uélé. Selon la mise à jour fournie à la date du 29 mars 2021, le nombre total de personnes guéries du nouveau coronavirus est de vingt-cinq mille quatre cent quarante-quatre cas. Le taux de guérison est de 90,6 % avec un total de cas actifs de mille huit cent quatre-vingt-neuf. Au total vingt-trois provinces du pays sur les vingt-six sont touchées par la pandémie de Covid-19.

.B.L.

EDUCATION

Plus de mille écoles fictives et à problèmes désactivées

La décision du Service de contrôle de la paie des enseignants (Secopé) est une réponse positive aux recommandations de l'Inspection générale des finances (IGF) faites au gouvernement qui permettra de tabler sur l'amélioration des agents et cadres de ce ministère.



Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a instruit le Secopé de désactiver les écoles fictives. Dans cette optique, le secrétaire général de l'EPST, Jean-Marie Mangobe, a signifié aux gouverneurs des provinces que plusieurs écoles non conventionnées, possédant de faux arrêtés de leurs agents, avec des données d'identification irrégulières ou des doublons ne vont

arrêtés, de leur personnel, des agents avec des données d'identification irrégulières ainsi que des doublons », peut-on lire dans cette correspondance du secrétaire général de l'EPST du 26 mars 2021 adressée aux gouverneurs de provinces. Cette décision concerne, selon le numéro un de l'administration de l'Education, de mille cent soixante-dix-neuf écoles concernées, se trouvant sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. La sentence frappe également plusieurs milliers d'enseignants et des bureaux gestionnaires impliqués ou concernés par cette situation. Il est rappelé que cette décision du gouvernement se base sur des données claires fournies par l'IGF et vise à contribuer à l'assainissement et la maîtrise du fichier de la paie des enseignants. C'est à l'issue de cette dernière opération que le gouvernement peut s'adonner à l'amélioration de la situation générale des agents de ce ministère.

La lettre du secrétaire général de l'EPST pas être prises en compte dans le prochain fichier de la paie. « Suite aux recommandations formulées par l'Inspection générale des finances (IGF) à l'issue de la mission qu'elle a effectuée au ministère de l'EPST, son excellence M. le Premier ministre, chef du gouvernement... a demandé au ministre de l'EPST d'instruire le Secopé de procéder à la désactivation des écoles fonctionnant avec des faux

Lucien Dianzenza

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

CAN 2022

Une victoire de la RDC sur la Gambie pour rien

La victoire des Léopards congolais sur les Scorpions gambiens en dernière journée ne pouvait servir à rien, la RDC étant déjà éliminée depuis la cinquième journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2022.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont battu, le 29 mars, au stade des Martyrs à Kinshasa les Scorpions de la Gambie par un but à zéro, en match de la dernière journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022. C'était en fait un match de formalités pour les deux sélections, la RDC étant éliminée dès la cinquième journée après leur cuisante défaite à Libreville face au Gabon (zéro but à trois), et la Gambie déjà qualifiée à la suite de son succès sur l'Angola au match précédent à Banjul (un but à zéro). Pour ce match sans enjeu dans la dernière journée, le sélectionneur Christian Nsengi Biembe a présenté un onze de départ des A, assez inédite, avec le gardien de but Siadi Ngusia Baggio de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi. Ernest Luzolo Sita a occupé le couloir gauche de la défense, remplacé à la 22e minute par Fabrice Nsakala à la suite d'une blessure. Djuma Shabani a tenu le flanc droit de la défense, alors que le capitaine



La RDC victorieuse de la Gambie en dernière journée

Chancel Mbemba et Arsène Zola ont formé la charnière de la défense. Edo Kayembe, Mukoko Tonombe et Fabrice Luamba ont été au milieu de terrain, et en attaque, Lilepo Makabi, Francis Ka-

zadi Kasengu et Ben Malango. L'unique but de la partie a été obtenu par Francis Kazadi à la 45e minute, sur penalty consécutif à une faute d'un défenseur gambien sur Ben Malango dans la

surface de réparation. Cette victoire pour pratiquement rien n'a pas du tout été célébrée dans les rues de Kinshasa, où l'actualité des Léopards reste leur élimination dès la cinquième journée des

éliminatoires. Dans son groupe, la RDC termine les éliminatoires à la troisième place avec 9 points derrière le Gabon (10 points) battu à Luanda par l'Angola en dernière journée par zéro but à deux, grâce à Show (63e minute) et Loide Antonio Augusto (69e minute), et la Gambie (10 points). L'Angola a fini dernier avec 4 points.

L'opinion sportive nationale dans l'ensemble appelle à un changement global dans le football national, en commençant par la Fédération congolaise de football association où les animateurs avec à leur tête Constant Omari sont aux commandes depuis plus ou moins 18 ans, sans réel changement dans le fonctionnement et le développement du football au pays et dans la gestion de l'équipe nationale. Des voix s'élèvent aussi pour l'application de la loi sportive promulguée depuis 2011 sans être appliquée jusqu'à ce jour, ainsi que la définition claire d'une politique sportive nationale.

Martin Engimo

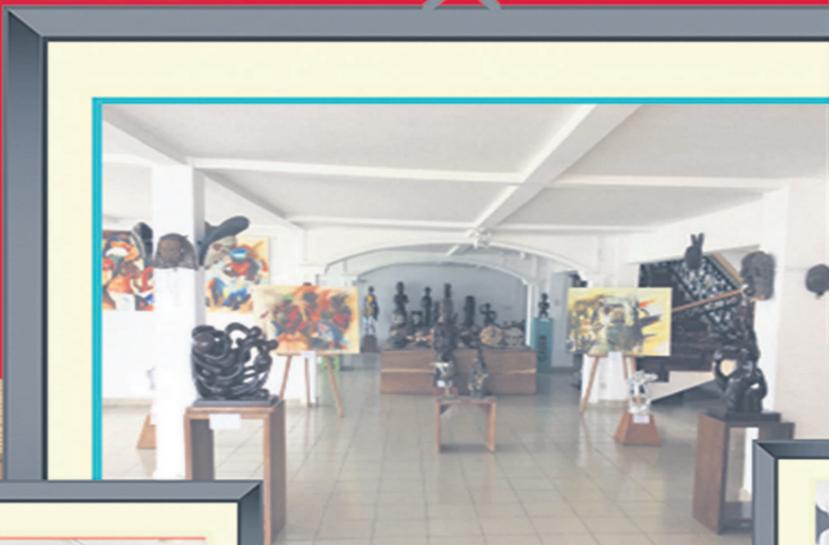
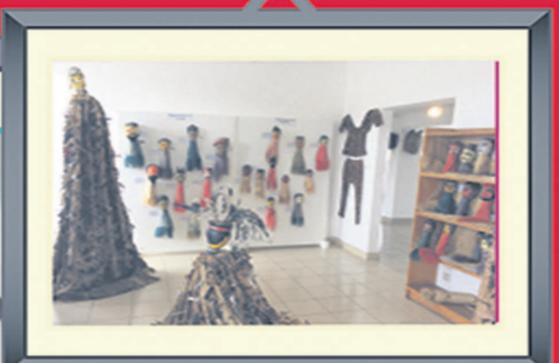
SCULPTURES

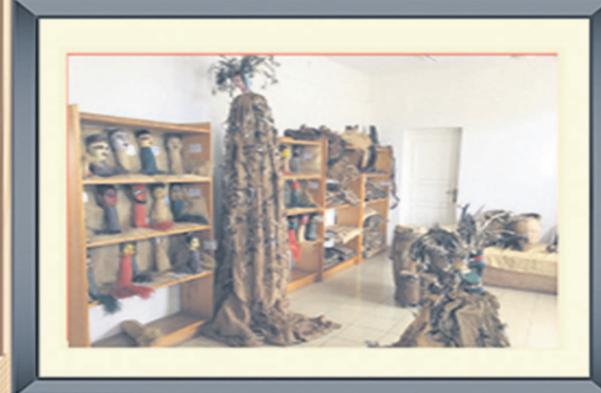
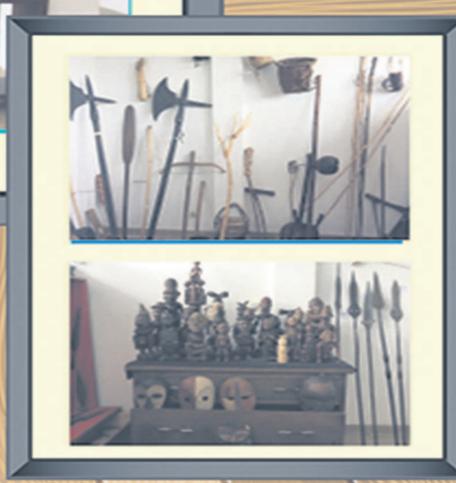
CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LIBYE

Le nouvel exécutif intérimaire parviendra-t-il à relever les défis ?

La nouvelle équipe gouvernementale aura comme défis, entre autres, préparer les élections nationales prévues en décembre et mettre fin à une décennie de violences et d'instabilité politique. En attendant, des observateurs pensent qu'une rude tâche les attend même si l'actuel Premier ministre, Abdel Hamid Dbeibah, promet de reconstruire le pays et de travailler avec tous les Libyens.

La récente installation d'un gouvernement unifié chargé de gérer la transition jusqu'à des élections prévues le 24 décembre, sur fond d'embellie politique, constitue une avancée après la nomination d'un Premier ministre à Genève. Mais, les Libyens s'attendent à ce que les nouvelles autorités s'emploient à affirmer leur légitimité sur le terrain. Dans l'élan amorcé, l'actuel chef du gouvernement, Abdel Hamid Dbeibah et Mohammed Younes el-Menfi, président du Conseil présidentiel, épaulés par deux vice-présidents, comptent réunifier les institutions d'un Etat miné par les divisions, avec deux autorités rivales basées dans l'Ouest et dans l'Est.

Les défis restent colossaux après 42 ans de règne de Mouammar Kadhafi et une décennie de violences ayant suivi l'intervention militaire internationale lancée en mars 2011 sous l'ombrelle de l'Otan et conclue en octobre de la même année par la mort du Guide libyen. La tâche semble difficile puisque le nouveau Pre-

mier ministre est loin de faire l'unanimité, notamment parce qu'il a occupé des fonctions importantes sous le régime de Mouammar Kadhafi.

De plus, certains Libyens doutent de l'impartialité du nouveau pouvoir parce que son chef est réputé proche de la Turquie et de la confrérie islamiste des Frères musulmans. Malgré cela, Abdel Hamid Dbeibah a pré-

senté un programme ambitieux censé sortir le pays de dix ans de chaos et l'acheminer vers des élections législatives et présidentielle.

« Nous utiliserons l'éducation et la formation comme chemin vers la stabilité. Nous travaillerons pour que les organes de sécurité soient professionnels et que les armes soient sous le monopole de l'Etat. Il sera interdit de porter des armes en dehors des institutions de l'Etat »

« Nous utiliserons l'éducation et la formation comme chemin vers la stabilité. Nous travaillerons pour que les organes de sécurité soient professionnels et

que les armes soient sous le monopole de l'Etat. Il sera interdit de porter des armes en dehors des institutions de l'Etat », assure le Premier ministre.

Le gouvernement promet le retour des investisseurs Abdel Hamid Dbeibah envisage, par ailleurs, de créer un ministère pour la Réconcilia-

tion nationale, réduire l'écart des salaires des fonctionnaires, subdiviser le territoire en zones sécuritaires et résoudre « en six mois au plus » le problème des longues coupures d'électricité qu'endurent ses compatriotes depuis plusieurs années. Il promet aussi de faire revenir les investisseurs étrangers qui ont déserté le

pays après 2011 et créer des emplois qui ne sont pas « nécessairement dans l'armée ou la police ».

Alors que certains chercheurs pensaient que les nouveaux dirigeants « auront beaucoup de mal à exercer une quelconque influence dans l'Est et même dans l'Ouest », une avancée a été réalisée dans le cadre de la réconciliation

Informés des efforts consentis par les nouvelles autorités, Jean-Yves Le Drian, Heiko Maas et Luigi di Maio, les chefs de la diplomatie française, allemande et italienne, ont jugé opportun d'effectuer en mars une visite commune à Tripoli, un geste visiblement destiné à apporter le soutien des trois capitales européennes aux récents progrès politiques dans ce pays en proie au chaos.

A cette occasion, le nouveau gouvernement unifié libyen et la France ont appelé au retrait « immédiat » des mercenaires de Libye. Un appel dont on espère qu'il sera respecté. L'ONU estime à environ 20.000 le nombre de militaires étrangers et des mercenaires actifs en Libye, qui ne semblent pas prêts à partir. Les infrastructures y sont à plat, les services défaillants et les habitants appauvris dans un pays qui dispose pourtant des réserves de pétrole abondantes. Le successeur de Fayez al-Sarraj hérite donc d'une situation beaucoup plus complexe.

Nestor N'Gampoula

CIRCULATION

L'usage pratique a imposé la course de taxi à 1000 FCFA

Une incompréhension a opposé un chauffeur de taxi et son client le 29 mars vers 10 heures, non loin de la station d'essence de l'avenue de la Révolution, dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba de la ville océane sur le prix de la course de taxi.

Le client qui a pris sa course depuis la commune du quatrième arrondissement Loandjili se rendait au marché de L'och, malheureusement quand le taxi arrive vers l'avenue de la Révolution, le client demande au taximan de s'arrêter car il avait vu la personne qu'elle allait croiser au marché de l'och faire le piéton. Et quand le taximan s'arrête, le client descend et lui sort 700 FCFA en lui signifiant que la course est à ce prix. Pris de colère, le taxi prend cette somme lui jette sur la figure et c'est là que commence la discussion. « Vous n'êtes pas sérieux, vous les taximen, l'Etat a fixé la course à 700FCFA. Et vous avez foulé au pied cette mesure, je n'ai pas 1000 FCFA à te remettre, si tu veux conduis-moi à la police et nous allons voir entre toi et moi qui a raison », vociférait avec colère le client.

De son côté, le taximan réplique en disant: « Dis-moi si c'est une



Les taxis dans une artère de la ville océane

première fois qu'un taximan te demande de payer la course à 1000 FCFA. Tu sais bien que depuis longtemps la course a toujours été à 1000 FCFA. Ce prix, tous les taximen le pratiquent et cela n'émane pas de moi. Et si tu n'avais que 700 FCFA, il fallait négocier avec moi à l'instant où tu prenais la course. Donne-moi mon argent », insiste le taximan avec une voix grave.

Et n'eût été l'intervention de deux

autres taximen qui ont tenté de raisonner leur confrère à voix basse, les choses allaient sûrement se terminer mal. Ce fait quelque peu banal, pose un réel problème que vivent de nombreux clients qui prennent des courses de taxi, car l'usage pratique, à Brazzaville comme à Pointe-Noire, a fait que la course de taxi soit en train de passer de 700 FCFA à 1000FCFA et personne n'ose parler même les syndicats des transporteurs.

Faustin Akono

DISPARITION

L'Assemblée nationale a rendu un dernier hommage à René Dambert Ndouane



Décédé le 27 mars des suites du Covid-19, le député de Sembé, dans le département de la Sangha, René Dambert Ndouane, a été inhumé le 28 mars au cimetière du Centre-ville de Brazzaville.

Accompagné des autres membres du bureau de l'Assemblée nationale, le président de cette institution, Isidore Mvouba, a déposé une gerbe de fleurs sur le cercueil de l'illustre disparu. Âgé d'environ 75 ans, René Dambert Ndouane a occupé entre 1997 et 2000 les fonctions de ministre du Tourisme et de l'Environnement ainsi que celles de ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Elu député de la circonscription de Sembé en 2002 pour le compte du Parti congolais du travail, il a été deuxième vice-président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2007 et premier vice-président de cette institution de 2012 à 2017.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE CENTRALE

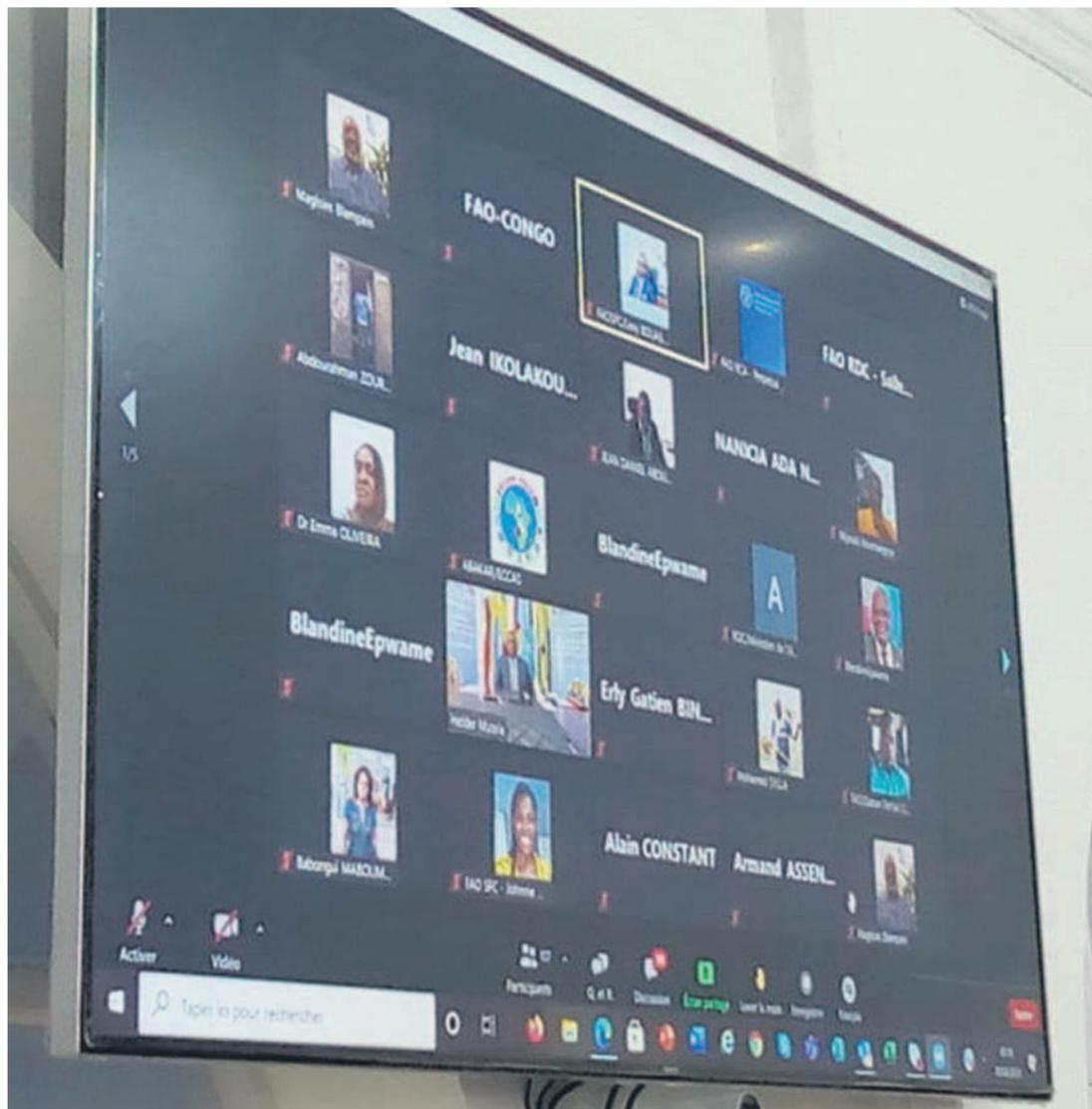
La vulnérabilité des systèmes alimentaires préoccupe les experts

Le bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et les représentations pays vont échanger, du 30 au 31 mars, par visioconférence autour du thème : « renforcer la résilience et la transformation des systèmes alimentaires face à la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 13e réunion de l'équipe multidisciplinaire du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale. Elle a pour objectif de trouver des solutions face à la vulnérabilité des systèmes alimentaires de la sous-région, dépendantes des importations. L'urbanisation, les niveaux peu élevés de production et de productivité agricole, le cloisonnement et l'enclavement des bassins de production, les chaînes de valeur agricoles peu intégrées, la faiblesse des infrastructures et des tissus industriels ainsi que des échanges intra-africains de produits alimentaires ont rendu la situation de la Covid-19 plus complexe, indique la note conceptuelle de la réunion.

Dans certains pays tels la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Cameroun et le Tchad, les crises socio-politiques ont aggravé les difficultés existantes, poursuit cette note.

« Les systèmes alimentaires ont été largement perturbés à cause de la pandémie à coronavirus. Nous sommes face à un tournant historique qui consiste à affron-



ter ces difficultés, à s'inspirer de nos expériences pour apporter les solutions », a déclaré le ministre gabonais de l'Agriculture, Biendi Ma-

ganga Moussavou, président les travaux d'ouverture qui constituent un cadre statutaire d'échanges sur les principales préoccupations

courantes permettront également aux responsables et experts du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et des bureaux-pays,

ainsi que des représentants des gouvernements, des communautés économiques sous-régionales, des institutions spécialisées, de la société civile et du secteur privé d'aborder les stratégies qui permettront de renforcer la résilience et améliorer les systèmes alimentaires face aux défis créés par la pandémie de Covid-19.

Les pays couverts par le bureau sous-régional de la FAO sont : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad et Sao Tomé-et-Principe.

Pour rappel, plus de 51,9 millions de personnes souffrent de la faim en Afrique centrale et la situation nutritionnelle des groupes les plus vulnérables risque de se détériorer davantage en raison des effets sanitaires et socio-économiques de la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire actuelle met en évidence les défis existant dans les systèmes alimentaires et souligne la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire et des systèmes alimentaires en général.

Lopelle Mboussa Gassia

CENTRAFRIQUE

Faustin Archange Touadéra privilégie le dialogue

Le chef de l'Etat centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, a été investi le 30 mars pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête de la Centrafrique. Une investiture que les autorités ont voulu « digne et sobre ».

« Aujourd'hui, je viens vous annoncer que je lancerai dans les plus prochains jours, de vastes concertations nationales en vue d'aboutir à une description de la crise sécuritaire préoccupante de notre pays », a déclaré, le chef de l'Etat centrafricain.

L'investiture du président centrafricain placée sous le signe du dialogue républicain entre les acteurs politiques s'est déroulée en présence du président burundais, Évariste Ndayishimiye, des Premiers ministres du Gabon, Rose Christiane Ossouka Raponda et du Cameroun, Joseph Dion Ngute. L'Angola, le Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale ont été représentés par leurs ministres des Affaires étrangères, la RDC par le président de l'Assemblée nationale.

Pour ce qui est des personnalités politiques nationales, la principale coalition de l'opposition a en revanche fait savoir la veille qu'elle n'enverrait aucun représentant. « Car nous ne reconnaissons pas la légitimité de cette réélection », a déclaré Nicolas Tiangaye, son porte-parole. Engagée militairement aux côtés de la

Centrafrique, la Russie a été représentée par son ambassadeur. Cependant, l'ambassade a fait savoir que son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a téléphoné au chef de l'Etat réélu pour le féliciter. Côté français, en revanche, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Jean-Baptiste Lemoine a fait le déplacement pour marquer, a-t-il dit, ce « moment important » et « l'engagement de la France dans le pays ».

Réélu avec 53,16 % des voix et une participation de 35,25 % pour un nouveau mandat de cinq ans, le président Touadéra doit faire face à des groupes armés et aux attentes sociales.

Rappelons qu'en janvier, la Cour constitutionnelle centrafricaine a validé la réélection de Faustin-Archange Touadéra à la présidence de la Centrafrique. A cette occasion, le chef de l'Etat avait appelé à la réconciliation nationale et déclaré tendre la main à l'opposition démocratique. Il avait aussi condamné l'offensive rebelle, déclenchée huit jours avant la présidentielle pour perturber le scrutin.

Yvette Reine Nzaba

ACP-UE/COVID-19

Pour la mise en place d'un pacte de vaccination Afrique-UE

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE a invité l'Union européenne à faire du vaccin un bien public mondial (BPM) accessible à tous.

A propos, l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE a adopté une résolution invitant l'Union européenne (UE) et ses Etats membres à soutenir les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), en particulier les plus vulnérables et aux économies et systèmes de santé fragiles.

A l'occasion, Carlos Zorrinho, co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-ACP, a déclaré : « La pandémie de Covid-19 est une crise mondiale qui nécessite une réponse globale, il est donc attendu des Etats membres de l'Union européenne et des pays ACP qu'ils poursuivent, leur coopération constructive en matière de lutte contre la pandémie dans le cadre des institutions multilatérales, qui sont plus que jamais nécessaires, et qui devraient être davantage renforcées et non affaiblies. Nous ne serons en sécurité que lorsque le monde entier le sera ».

Il a rappelé l'appel de l'Organisation mondiale de la santé, à savoir, le vaccin contre la Covid-19 doit être un « bien public mondial » qui réponde aux besoins de santé de chacun, quels que soient son origine et ses moyens ». Le produit ne devrait donc pas être considéré comme « une marchandise ou une autre chose et de ce fait soumis à la logique du profit à tout prix. L'une des premières étapes à franchir doit être la mise à disposition rapide et abordable de vaccins sûrs

à l'échelle mondiale ».

Pour un pacte vaccinal Afrique-UE

Carlos Zorrinho appelle à un large soutien aux pays ACP pour les programmes de vaccination via le dispositif Covax et par la mise en place d'un pacte de vaccination Afrique-UE. Ce pacte viserait à vacciner contre la Covid-19 au moins un tiers de la population adulte africaine, soit environ 235 millions de personnes, au cours des 12 prochains mois et 33% de plus l'année suivante. Pour y parvenir, l'UE et l'Union africaine devraient réunir environ 4 milliards d'euros. Pour l'heure, grâce à la contribution de l'UE et des Etats membres, plusieurs pays ACP (Ghana, le Rwanda, Malawi, Ouganda, Fidji, Nigeria, Angola), ont déjà pu bénéficier de la vaccination anti-coronavirus via le dispositif Covax.

Ce dernier vise à acheter 2 milliards de doses d'ici la fin 2021, dont au moins 1,3 milliard pour les pays à faible et moyen revenus. L'UE et les Etats membres se sont engagés à financer plus d'un tiers de Covax avec un total de 2,2 milliards d'euros. La concurrence et les mesures restrictives prises entre les pays en matière d'accès aux dispositifs médicaux, aux équipements de protection individuelle, aux dépistages et aux vaccins entraînent une désorganisation de la production et une hausse des prix.

Noël Ndong

GÉNÉTIQUE

Ambroise Wonkam souligne l'intérêt majeur pour l'Afrique de «séquencer plus des personnes d'origine africaine»

Ambroise Wonkam est professeur de génétique médicale à l'université du Cap, en Afrique du Sud et président de la Société africaine de génétique humaine. Il envisage de lancer un projet inhabituel et inégalé en Afrique. Il s'agit du séquençage de l'ADN de trois millions d'Africains, en dix ans, dont le coût est de plusieurs milliards de dollars. Il serait financé surtout par les États africains. L'annonce a été faite sur Radio France Internationale.

A travers l'intervention du professeur Ambroise Wonkam, on sait désormais que 80 % des maladies rares ont une origine génétique. L'enseignement dévoile les raisons du séquençage des Africains: connaître mieux leur code génétique.

Les raisons du séquençage d'un maximum d'Africains

1- «Séquencer plus des personnes d'origine africaine a un intérêt majeur pour l'Afrique et pour le monde. On sait que nous sommes tous Africains. Le premier être humain est né en Afrique. Il colonise l'Europe et l'Asie. Et c'est seulement une petite proportion des humains qui ont quitté le continent, l'immense majorité est restée sur le continent. Cela veut dire que la majorité des variations que nous avons dans notre code génétique n'a jamais quitté le continent», a déclaré Ambroise Wonkam.

2- La deuxième raison est écologique. Elle est due à la nature

du continent africain d'un point de vue géographique. « Il est orienté Nord et Sud, contrairement aux continents européen et asiatique qui sont orientés horizontalement. Et l'axe Nord-Sud du continent africain signifie qu'on a le climat méditerranéen, on a un climat tropical au milieu du continent africain. Et cette variabilité écologique est associée à une variabilité d'infections, une variabilité de produits alimentaires, une variabilité de conditions environnementales qui mettent la pression sur le génome humain au fil des 300 000 années d'histoire du génome africain», a-t-il révélé. Il cite, par exemple, la présence de la malaria qui, au milieu du continent, a fait que le variant génétique qui est responsable de drépanocytose soit nettement plus fréquent sur le continent que sur d'autres régions du monde. Une variabilité écologique, qui fait que le continent ait un endroit particulier pour étudier le variant

du génome humain qui impacte la santé et la maladie chez tous les humains, selon lui. Seulement 2% des codes génétiques actuellement étudiés sont africains.

Il y a deux ans, 910 personnes venant des Caraïbes d'origine africaine, ont été séquencées :10% de leur contenu génétique n'existait pas dans les bases de référence utilisées en génétique. Ce qui veut dire que les données actuelles de la recherche scientifique appliquée à la médecine ne sont pas toujours pertinentes pour la population d'origine africaine, d'où le «besoin de corriger».

Les enseignements à attendre de son étude

«Le premier enseignement, c'est déjà raconter l'histoire de l'homme, raconter l'histoire de l'humanité en utilisant les informations génétiques pour comprendre mieux d'où on vient, comprendre pourquoi et comment, quand l'homme a quitté le continent pour s'installer sur le continent euro-

péen ou asiatique, comprendre s'il y a eu des retours. Nous avons des indices qu'il y a eu des retours du continent européen vers le continent africain», a-t-il expliqué. L'intérêt étant de comprendre l'impact direct sur la façon dont nous manageons la santé et la maladie». Il a pris l'exemple de l'intolérance au lactose dans les populations qui parlent les langues bantoues que dans les populations européennes, à l'exception des populations Fulani. Le deuxième bénéfice direct selon lui, «c'est un bénéfice sur la santé. Nous sommes convaincus par nos travaux africains, on va découvrir de plus en plus de nouveaux gènes associés à certaines maladies, y compris les cancers et de développer des traitements pour ces cancers-là».

La question du financement du projet

Pour chaque individu inclus dans

le programme, le projet aura besoin de 1 500 dollars, incluant le coût du séquençage, la collecte de données épidémiologiques de base, le coût du stockage et de l'analyse, explique le professeur Ambroise Wonkam. Le projet prendra au minimum 10 ans et va requérir autour de 4 milliards de dollars. «C'est une chose qu'il faut faire d'un point de vue de la connaissance», dit-il, rappelant l'importance de la génomique, par exemple, dans la gestion de l'épidémie de la Covid-19. « Si par exemple, il n'y avait pas le séquençage du virus, on n'aurait jamais découvert le variant en Afrique du Sud, qui a permis de changer radicalement la prise en charge de l'épidémie», a-t-il rappelé. «L'impact d'un tel projet ne serait pas seulement la connaissance des variants génétiques pour les pathologies génétiques, mais aussi leur impact sur les pathologies infectieuses», a-t-il ajouté.

Noël Ndong

NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - OUESSO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com

CEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité
Voyagez comme jamais
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

GRILLE TARIFAIRE POINTE-NOIRE - OUESSO

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CELLULE DE COMMUNICATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU CONGO



Suite aux folles rumeurs qui circulent sur son nom, Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale du Congo, député de la circonscription de Banda, régent du Royaume de Loango, exprime à l'endroit des parents, amis, connaissances et au peuple de Loango, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, toute sa reconnaissance et sa gratitude pour le soutien et la solidarité qu'ils lui ont manifesté sous quelque forme que ce soit. Il les en remercie très sincèrement et les rassure de ses sentiments infiniment affectueux. Au peuple de Loango, en particulier, et à tous les Congolais intéressés par le fonctionnement du Royaume, en général, il précise que suite à la concertation de Dolisie du 15 mars 2021, placée sous sa présidence, un calendrier de mise en place progressive des mécanismes de gestion de la période de régence a été décidé en vue de garantir une succession efficace dans l'harmonie et la sérénité et, par-dessus tout, le strict respect des traditions ancestrales. Pour votre gouverne, Justin Koumba, après avoir battu campagne pour le président candidat et célébré la victoire de ce dernier, a regagné Paris, le 24 mars pour un bref séjour.

Fait à Pointe-Noire, le 26 mars 2021.

L'attaché de presse de la cellule de Communication de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Congo.

CAN 2022

Groupe B

Le Malawi écarte l'Ouganda et disputera sa première CAN

Jour historique pour les Flammes du Malawi, qui ont battu l'Ouganda 1-0 et se qualifient ainsi pour la première phase finale de leur histoire.

Déjà qualifié, le Burkina a terminé par une petite victoire sur le Soudan du Sud.

Malawi-Ouganda : 1-0 (1-0)

But : Richard Mbula (15^e) pour le Malawi

Burkina-Soudan du Sud : 1-0

Classement

1) Burkina, 12 pts, 2) Malawi, 10 pts, 3) Ouganda, 8 pts, 4) Soudan du Sud, 3 pts

Groupe G

Egypte et Comores à la CAN, Kenya et Togo à leurs études

L'Égypte a fait respecter la hiérarchie face aux Comores : les septuples champions d'Afrique ont cartonné les insulaires, qualifiés pour leur première CAN, sur le score sans appel de 4-0.

Dans l'autre rencontre, le Kenya a prolongé le calvaire de Claude Le Roy, limogé sur un triste bilan de 14 défaites, 12 nuls et 9 victoires depuis son arrivée en 2016. L'heure de la retraite a vraisemblablement sonné pour le technicien de 73 ans...

Égypte-Comores : 4-0 (4-0)

Buts : Mohamed Elnany (15^e), Mohamed Sherif (17^e) et Mohamed Salah (21^e et 25^e) pour l'Égypte

Kenya-Togo : 2-1 (1-0)

Buts : Hassan Abdallah (32^e) et Harun Mwale (63^e) pour le Kenya, Henri Eninful (90^e+4) pour le Togo

Classement

1) Égypte, 12 points, 2) Comores, 9 pts, 3) Kenya, 4 pts, 4) Togo, 2pts

Groupe D

Gabon et Gambie qualifiés, la RDC dans la tourmente

Déjà éliminés, la RDC et l'Angola remportent leur

dernier match pour l'honneur face à la Gambie et le Gabon. Pas de quoi calmer les débats qui vont logiquement animer le football congolais après les déclarations de Marcel Tisserand qui a futstigé les conditions d'organisation.

«On a un gros souci au niveau de l'organisation et des infrastructures. Le Stade des Martyrs nous handicape. On a besoin des infrastructures et de l'organisation. Que les gens qui dirigent le pays nous accompagnent (...) Le match du Gabon par exemple, on arrive sur place à 1h (du matin, ndlr) pour jouer à 17h. C'est inadmissible ! On ne peut pas préparer un match de haut niveau tout en arrivant sur le lieu le même jour», a ainsi témoigné le capitaine des Léopards.

Angola-Gabon : 2-0 (0-0)

Buts : Manuel Cafumana (63^e) et Loide Antonio Augusto (71^e) pour l'Angola

RDC-Gambie : 1-0 (1-0)

But : Francis Kazadi (45^e+1 sur penalty) pour la RDC

Classement

1) Gambie, 10 pts, 2) Gabon, 10 pts, 3) RDC, 9 pts, 4) Angola, 4 pts

Groupe J

Les Aigles de Carthage terminent invaincus, le Nzalang également qualifié

Tout était déjà joué dans ce groupe J avec la qualification du Nzalang et des Aigles de Carthage avant cet ultime duel, remporté par la Tunisie qui fait un carton presque plein dans ces éliminatoires et terminent invaincus.

Tunisie-Guinée équatoriale : 2-1 (1-0)

Buts : Jaziri (4^e) et Akapo (contre son camp à la 52e) pour la Tunisie, Chaouat (88e contre son camp) pour la Guinée équatoriale

Tanzanie-Libye : 1-0 (1-0)

But : Simon Mvusa (45^e+2)

Classement

1) Tunisie, 16 pts, 2) Guinée équatoriale, 9 pts, 3) Tanzanie, 7 pts, 4) Libye, 3 pts

Camille Delourme

FOOTBALL

Les résultats des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Premier but de la saison pour Jordi Mboula sous le maillot de Majorque (DR)

Albanie, 16^e journée, 2^e division

Lionel Samba était aligné en défense centrale lors de la défaite du Turbina Cërrik à Pogradeci (0-2).

Angleterre, 38^e journée, 4^e division

Carlisle United s'incline à domicile face à Cambridge United (1-2). Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé à la 89e.

Espagne, 31^e journée, 2^e division

Majorque est défait à Fuenlabrada (4-1). Titulaire au poste d'attaquant droit, Jordi Mboula a réduit le score à 1-3 à la 56^e. A la réception d'un beau centre de Brian Oliván, l'ancien Monégasque reprend de volée du gauche et marque ainsi son premier but de la saison.

Avec deux défaites et un nul lors des trois dernières journées, Majorque cède sa place à l'Espanyol, à égalité de points (61).

Pays-Bas, 30^e journée, 2^e division

Cambuur chute à Roda (1-3). David Sambissa, remplaçant, est entré à la pause, alors que le score était d'un but partout.

Après ce 4e revers de la saison, Cambuur reste leader avec six points d'avance sur son premier poursuivant.

Russie, 33^e journée, 2^e division

En déplacement chez le Gazovik Orneburg, le Veles Moscou d'Erving Botaka Yobama prend une claque (0-3). Et recule à la 7^e place avec 54 points.

Défaite également pour le Ska Energiya d'Emerson Illoy-Ayyet sur le terrain de Chayka (1-2).

Les deux défenseurs centraux étaient titulaires et ont joué toute la rencontre.

C.D.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ

Le CHU de Brazzaville face aux défis de l'hygiène

Définie comme un ensemble de mesures destinées à prévenir les infections et l'apparition de maladies infectieuses, l'hygiène hospitalière se focalise, entre autres, sur le nettoyage et la détertion, la désinfection, la conservation. Au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, certaines de ces mesures ne sont pas observées.

Le CHU de Brazzaville, plus grand hôpital dans la pyramide sanitaire du pays, ne dispose plus de toilettes au point où les selles et autres excréments humains sont jetés dans les herbes au sein de cet établissement.

A cela, s'ajoute également la défectuosité du système d'adduction d'eau. Le seul forage existant fournit de l'eau à un rythme irrégulier. Aussi, on note le problème d'électricité. Chaque coupure plonge l'hôpital et ses compartiments dans le noir, à l'exception de certains services clés comme la réanimation, le laboratoire, la néonatalogie et le bloc opératoire qui sont alimentés par un groupe électrogène.

Dans les services, les questions de propriété et d'hygiène se posent également avec acuité. La beauté observée sur les murs extérieurs cache le vrai visage des salles d'hospitalisation. C'est le cas à la maternité où des malades (femmes enceintes) côtoient les marques de sang répandues sur les murs, les toiles d'araignée ou de la poussière. « C'est inadmissible, comment peut-on hospitaliser une personne dans une telle salle ? Nous étions obligés d'acheter de l'eau et du détergent pour



nettoyer la salle nous-mêmes », s'est plaint un garde-malade à la maternité.

Sur le plan clinique, le CHU de Brazzaville éprouve aussi des difficultés pour réaliser certains examens médicaux, surtout au niveau de l'imagerie médicale par manque de réactifs. La majorité

des patients sont orientés vers les officines privées tenues par des médecins. Pour des pathologies nécessitant une intervention chirurgicale, les personnels soignants n'hésitent pas à autoriser des patients à louer du matériel à l'extérieur. « Je suis allé louer un appareil chez un médecin à

la cité pour qu'on puisse opérer ma sœur hospitalisée au CHU. C'est le médecin traitant qui m'a envoyé et j'ai payé 100 000 FCFA pour la location, alors que les frais d'opération sont versés au CHU », a témoigné le parent d'une malade.

Cet état de choses sera résorbé

certainement avec la concrétisation du projet de rénovation des infrastructures d'eau et d'assainissement du CHU de Brazzaville. Ce projet est cofinancé par le gouvernement et l'Agence française de développement. Il porte sur la réalisation d'un nouveau réservoir d'eau potable de 500m³ semi-enterré, assorti d'un dispositif de chloration, d'un forage de 30m³ d'eau par heure, le remplacement d'une partie des réseaux d'eaux pluviales dans les bâtiments. L'autre espoir repose sur le crédit de douze milliards de FCFA octroyé par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale.

Le CHU est appelé à déployer des efforts au niveau du service des urgences où des malades sont pris en charge dans les couloirs. Selon des témoignages, la grande réanimation, les unités de prise en charge des Accidents vasculaires cérébraux et le pavillon de prise en charge de la Covid-19 et d'autres épidémies, sont équipés en lits électriques, respirateurs, aspirateurs, défibrillateurs, gazomètres et autres appareils de haute technologie pour la gestion d'un malade en urgence.

Parfait Wilfried Douniama

SCRUTIN DU 21 MARS

Le Mcddi salue la réélection de Denis Sassou N'Guesso

Réuni le 29 mars sous la présidence du secrétaire général, Bernard Tchibambelela, le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) a exprimé son satisfecit pour le bon déroulement du scrutin du 21 mars et salué, par la même occasion, la victoire du candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso.

« Le bureau exécutif national se réjouit de la participation effective des militants et sympathisants du Mcddi à la brillante victoire, dès le premier tour, du candidat Denis Sassou N'Guesso. Il le félicite et s'engage à le soutenir et l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet de société "Ensemble, poursuivons la marche" », indique le message du bureau exécutif national du Mcddi.

Le candidat de la majorité présidentielle a été réélu au premier tour du scrutin présidentiel avec 88,57% des suffrages exprimés selon les résultats provisoires publiés par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Le bureau exécutif du Mcddi reste convaincu de ce que le processus démocratique est bien implanté au Congo.

La Rédaction

ODD

L'investissement sur la santé maternelle et la planification familiale à l'étude

Le ministère en charge de la Santé et de la Population avec les acteurs d'aide au développement, notamment le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), sont en atelier pour analyser le dossier du Congo sur l'investissement en matière de santé maternelle et infantile, de planification familiale et des violences basées sur le genre qui font partie des Objectifs de développement durable à atteindre.

« Le dossier d'investissement qui fait l'objet du présent atelier nous apporte des éléments de réponse à cette question, aidant ainsi le gouvernement et tous les acteurs d'aide au développement à s'approprier cet outil et de jauger les efforts qu'il nous faudra fournir pour les neuf prochaines années pour atteindre les objectifs : zéro décès maternel évitable, zéro besoin en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre », a expliqué le représentant du Fnuap au Congo, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, à l'ouverture de l'atelier le 30 mars à Brazzaville.

Par ailleurs, le diplomate onusien a indiqué que l'agence qu'il représente s'implique dans ce travail en vue de ventiler le coût pour la réalisation de ces Objectifs de développement durable afin de mieux structurer le dialogue politique et le plaidoyer en mobilisant les partenaires.

Pour sa part, le directeur de cabinet



Les participants à l'étude d'investissement en travaux DR

de la ministre en charge de la Santé et de la Population, Florent Balandamio, a souligné que malgré les efforts consentis, les besoins non satisfaits en planification familiale (intégrée dans la pyramide sanitaire) sont plus importants en milieu urbain 18,4% qu'en milieu rural 16,9%. Les méthodes de contraception sont cependant en évolution 73,11% en 2016 contre 77% en 2018, a-t-il précisé. Par ailleurs, concernant les vio-

lences basées sur le genre, plusieurs initiatives ont été prises pour en réduire l'ampleur, notamment la mise en service d'une ligne téléphonique de dénonciation.

Au cours de cet atelier, il s'agit donc de peaufiner ces indicateurs, faire les recadrages nécessaires, prélude à la table ronde nationale où les résultats seront présentés aux partenaires techniques et financiers.

Rominique Makaya

SEPHOBE

Mirna Kintombo satisfait de son séjour à Porto-Novo

Parmi les trois photographes congolais censés participer à la 2e édition de la semaine de la photographie du Bénin (Sephobe), prévue du 15 au 20 mars à Porto Novo, au Bénin, uniquement Mirna Kintombo avait pu s'y rendre. Un séjour fructueux récompensé par de belles rencontres, de forts moments d'apprentissage et de découverte, ainsi qu'une distinction.

C'est grâce à une exposition de quatre photos sur le thème « Kiminou » que Mirna Kintombo a remporté le deuxième prix du trophée spécial « Alôfê », à l'occasion de la 2e édition de la Sephobe. Signifiant en français « Espoir », cette exposition photo aborde la question de l'épanouissement et de la rémunération artistique au Congo. Avec son appareil photo en main, Mirna a sillonné les quartiers, rues, avenues, bars et espaces culturels en quête de comment et pourquoi de nombreux artistes, particulièrement les danseurs, ont abandonné leur passion faute de soutien, liberté et rentabilité financière. « Kiminou a été inspiré par des jeunes danseurs contemporains qui usaient de leur art pour montrer la solidarité et éduquer les jeunes. Malheureusement, nombreux n'émergent pas, faute d'opportunités et de cadres favorisant leur envol. Et en observant minutieusement leurs mouvements, chacun dans son coin, j'ai pu découvrir



la diversité des danses traditionnelles existant au Congo et le désir croissant pour bon nombre de gens, de pouvoir s'exprimer à travers cet art »,

Mirna Kintombo recevant son prix lors de la cérémonie de clôture de la 2e édition de la Sephobe DR a révélé l'artiste congolais.

Artiste visuel basé à Brazzaville, Mirna Kintombo s'est lancé dans la photographie en 2002. Il considère la photographie d'art

comme un moyen d'exprimer une idée, un message ou de partager un sentiment. Et au regard du chemin parcouru, il se dit aujourd'hui heureux du

fruit de son travail, telle la distinction obtenue au Bénin.

« Je vois la photographie comme un moyen d'exprimer la conscience et un outil pour aider à promouvoir une société plus inclusive. Elle est mon espace pour l'acceptation, l'intégrité, la sagesse, la beauté, la force, la foi, le mystère et la matière universelle », a-t-il confié. Ainsi, son travail reflète souvent ses propres expériences de vie, les histoires des sujets qu'il capture en image et ses émotions profondes sur le monde dans lequel il habite.

Initiée sur le thème « Education inclusive », la Sephobe a réuni, du 15 au 20 mars dernier, une dizaine de photographes, provenant de six pays d'Afrique, à savoir le Congo, Cameroun, Bénin, Togo, Niger et Mali. Avec pour objectif, la promotion de la photographie d'auteur auprès du grand public, l'événement a vibré au rythme des expositions, conférences, formations liées au secteur et une cérémonie de remise de prix.

Merveille Atipo

TAEKWONDO POLICE

Ki Seon Kim s'en est allé

La page Facebook de la Fédération internationale de taekwondo police (WPTF) a annoncé, avec regret le 30 mars, le décès du président en exercice et fondateur de taekwondo police, une spécialité du taekwondo pratiquée par les hommes en arme. « Cher famille de taekwondo police dans le monde entier, la fédération mondiale de Taekwondo a la profonde tristesse d'annoncer la perte du grand-maître Ki Seon Kim, le fondateur et président de la fédération, décédé le 28 mars après une courte hospitalisation », peut-on lire. Le conseil d'administration de la plus haute instance du taekwondo police a, aussitôt, annoncé une rencontre virtuelle afin de préparer soit les élections ou la mise en place d'un président par intérim.

Le taekwondo dirigé par la Fédération internationale de taekwondo (WTF) possède une terminologie très précise, utilisant la langue coréenne, afin de nommer les parties du corps, les déplacements, les positions, les techniques d'attaque et de défense et autres, utilisés par lui ; cette terminologie est édictée par le kukkiwon qui est le quartier général du taekwondo WTF.

Rude Ngoma

PARUTION

Fred Steve Ikié publie « La faculté spéciale »

L'ouvrage de cent-trente-trois pages, publié aux éditions Dvocu et écrit en russe, parle de la vie d'un stagiaire militaire étranger dans cette faculté spéciale de la Fédération de Russie réputée par sa bonne formation des jeunes officiers tant russes qu'étrangers.

Élève officier des forces armées congolaises (FAC), Fred Steve Ikié est en formation à l'école supérieure de commandement interarmes de l'Extrême orient Dvocu dans la ville de Blagoveshensk à la Fédération de Russie, sous le commandant du général Vladimir Grizlov et du lieutenant-colonel Alexis Lastochkin. Afin de partager son expérience sur la vie d'un stagiaire militaire étranger en Russie, il a pensé écrire un ouvrage en russe pour que les lecteurs russes lisent les cent-trente-trois pages de son livre. « Je suis venu en Russie, la vie est différente ici, des événements différents, et il faut écrire en russe pour que le peuple russe sache lire », a-t-il dit.

Une nouvelle vie, de nouvelles réalités, de nouvelles traditions, c'est tout cela qui a inspiré Fred Steve Ikié et il n'a pu retenir sa plume. « J'écris parce qu'écrire c'est le dur désir des durées, parce que lorsqu'on écrit aujourd'hui, c'est pour toute une vie. J'écris pour être moi. Écrire en langue russe est pour moi un grand plaisir et



un honneur. Maintenant ça n'a plus de sens d'écrire en français », a-t-il expliqué.

« La faculté spéciale » a été bien accueillie dans le milieu russe. Ce livre a engendré de prime à bord de la stupéfaction à l'endroit des lecteurs car la langue russe est difficile dans son apprentissage surtout pour un étranger et de là encore écrire un livre.

« La faculté spéciale » Dvocu est le



second ouvrage de Fred Steve Ikié après son tout premier livre intitulé « La succession au trône » qui a fait également de lui le premier écrivain enfant de troupe de l'école militaire préparatoire général Leclerc. Il s'empresse à écrire un troisième ouvrage intitulé « L'amour au bord de l'amour », dans lequel il va parler d'amour et de la relation entre un homme et une femme.

Bruno Okokana

CENTRE NATIONAL DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le budget 2021 arrêté à plus de 663 millions FCFA

Le centre national de référence de la drépanocytose « Antoinette-Sassou- N'Guesso » a adopté le 30 mars son budget exercice 2021 en recettes et en dépenses à la somme de 663 325 000 francs CFA, au cours de la 4e session ordinaire du comité de direction présidé par le Pr Jean Louis Nkoua.

Ce budget est en baisse de 4% par rapport à celui de l'année dernière qui s'élevait à 694 700 000 francs CFA, explique le communiqué de presse lu par le directeur général du centre, le Pr Alexis Elira Dokekias. Une baisse, a-t-il souligné, due à la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus.

Outre l'adoption du budget, l'ordre du jour de cette session a porté sur les points suivants : le procès-verbal de la 3e session, le rapport d'activités 2020, les comptes administratifs et de gestion 2020, le plan d'action et le budget 2021.

Alexis Elira Dokekias a souligné que le débat a été constructif et a permis aux membres du comité d'apporter les amendements au contenu des documents soumis avant son adoption.

A propos des décisions prises, le directeur général du centre national de référence de la drépanocytose «



Les membres du comité de direction du CNFDr (Adiac)

Antoinette-Sassou- N'Guesso » a assuré que leur mission était de démystifier la drépanocytose, de sensibiliser les populations à cette maladie, d'assurer la prévention et la prise en charge des patients. Il a également souligné l'im-

portance du centre parce qu'autrefois les enfants drépanocytaires étaient victimes d'une discrimination dans les familles. Aujourd'hui, insiste-t-il, le centre a permis de ne plus enregistrer les cas de décès de ces patients. «

Aujourd'hui au Congo, les femmes drépanocytaires dites totales accouchent normalement et sans problème. L'homme drépanocyttaire le plus âgé à 76 ans et la femme la plus âgée 72 ans », a-t-il fait savoir.

« Aujourd'hui au Congo, les femmes drépanocytaires dites totales accouchent normalement et sans problème. L'homme drépanocyttaire le plus âgé à 76 ans et la femme la plus âgée 72 ans »

Par ailleurs, Alexis Elira Dokekias, a assuré que le vaccin contre les infections qui constituent la principale cause de mortalité chez ces patients est disponible au niveau du centre ainsi que de nouveaux médicaments efficaces pour lutter contre la drépanocytose.

Abordant la question des insuffisances du centre, Alexis Elira Dokekias a indiqué que le comité de direction a instruit les membres à plus d'amélioration. « Les objectifs du centre seront atteints grâce aux promesses des partenaires et la production des recettes du centre. Un seul centre pour tout le pays est insignifiant. Nous allons nous arranger avec le ministère de la Santé et de la Population pour qu'il y ait l'installation d'une unité de prise en charge et de dépistage dans tous les hôpitaux généraux des départements du pays », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji redonne la vie au centre de formation Françoise Meeschaert

Situé à Songolo dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, le centre de formation Françoise Meeschaert a réceptionné le week-end dernier un don de matériel de coupe et couture de la part du Rotary club Pointe-Noire Ndjindji.

Le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji a fait preuve de sa générosité. Il a remis de nouvelles machines à coudre au centre de formation Françoise Meeschaert afin de permettre à ses apprenantes de réaliser leurs travaux de couture.

En effet, ce centre a cessé à fonctionner pendant quelque temps à cause de la vétusté de ses machines. La remise de ce matériel a été faite par Serge Bouiti-Viaudo, président du Rotary club Pointe-Noire Ndjindji. L'activité s'inscrivait dans le cadre de l'autonomisation des femmes, facteur de progrès social.

L'objectif visé est d'accompagner ses femmes, d'apporter un accès aux ressources économiques et promouvoir leur développement au sein de la société. Pour les membres de cette association, il s'agit là de donner non seulement de nouvelles opportunités aux



Des femmes contentes de retrouver le centre de formation Françoise Meeschaert/Adiac

femmes de ce centre, mais également de leur permettre de développer leurs compétences, indispensables pour leur autonomisation et leur épanouissement.

Dans son mot de circonstance, Laure Angele Mabounda, la promotrice du centre, a remercié le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji pour ce geste louable. « Nous remercions le club

rotary Pointe-Noire Ndjindji pour ce geste, qui vient soulager nos souffrances. Avec ces nouvelles machines, les filles vont devoir continuer leur travaux de couture sans

problème », a-t-elle dit. Il sied de rappeler que le centre de formation Françoise Meeschaert a vu le jour en 2017 grâce à sa collaboration avec les Amis de l'Afrique Francophone. Le projet a été développé pour apporter un soutien aux jeunes filles mères, du quartier Songolo. Pendant près de quatre ans, plusieurs femmes y ont reçu une formation en couture et ont confectionné divers produits pour répondre en priorité aux besoins de la population dont des uniformes scolaires pour les élèves.

Notons que la mise en place de cet atelier de couture leur a offert de nouvelles opportunités d'emploi et d'intégration, surtout au vu de la demande de couturières dans le pays. La formation qui leur est dispensée leur a permis de créer de petits ateliers de couture à domicile et à développer leur autonomie.

Hugues Prosper Mabonzo

IN MEMORIAM

La flamme de ton amour brulera éternellement dans nos cœurs, ton souvenir sera éternellement présent dans nos esprits.

Voilà 19 ans que tu nous as acquitté,

Les jours passent mais les souvenirs demeurent à jamais gravés dans nos cœurs.

Le cœur d'une Maman est un don que Dieu ne donne qu'une fois. Hélas, nous voila à jamais privés de cette grâce. Ton amour, tes prières, tes bénédictions, ton courage, tout nous manque.

Maman tu est partie trop tôt.

Merci pour tout ce que tu as fait pour nous et que le Seigneur accorde sa grâce à toi et tous ceux qui nous ont précédé dans l'au-delà.

24 mars 2002-24 mars 2021

Madame Julienne Angélique Pandhet épouse Cousoud.

Que Simone Lélo sa mère et Félicien Pandhet son père, soient heureux de l'avoir mise au monde et en cette période, que tous ceux qui l'on connue et aimée aient une pensée pieuse pour notre très chère maman chérie et bien aimée et s'unissent d'intention avec nous pour les lectures, sacrifices et bénédictions à son intention et celle de tous les défunts de la famille.



NÉCROLOGIE

Séverine Mombongo, agent des Forces armées congolaises évoluant au Bataillon des sports, informe parents, amis et connaissances du décès de son mari le docteur Pierre Mounkondo «Moukos» survenu le vendredi 19 mars 2021 à Brazzaville.

Le deuil a lieu à son domicile sis au quartier Massengo 3 poteaux référence arrêt de bus terminus.

Le programme des obsèques sera communiqué intérieurement.

Union de prières
Cordialement



La famille Pongui, Charlestone Roland Itoua, les enfants Nzale et Mme Itoua née Charlem Lea Legnoki ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances et la famille chrétienne de l'église Vie-comblée, du décès de leur fille, sœur, mère et belle-mère, Mme Nzale née Pongui Françoise, agent Foberd-Congo à la retraite, le 28 mars à l'hôpital militaire de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier km4, arrêt Boundji non loin du supermarché Le Gourmand.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 **YARIS** de 2006-2013 **HILUX** de 2005-2015 **COROLLA** de 2003-2006 **FORTUNER** de 2005-2015 **AVENSIS** de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire:
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville:
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guess
Brazzaville - République du Congo



ELIMINATOIRES CAN 2021

Les Diabes rouges la déception

Le onze national est passé à côté de son objectif après sa lourde défaite 0-3 à Bissau face aux Lycaons de la Guinée Bissau le 30 mars en match comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Comme lors des trois dernières campagnes éliminatoires, la calèche de la qualification des Diabes rouges s'est encore cassée au seuil de la porte. Car, après le nul concédé le 26 mars à Brazzaville face aux Lions de la Teranga du Sénégal, les Congolais qui avaient pourtant leur destin en main, n'avaient besoin que d'une victoire pour se qualifier pour la phase finale sept ans après leur dernière qualification. Malheureusement, l'équipe nationale a plus que déçu. Sa défense qui constituait sa principale force a cette fois-ci pris l'eau de tout bord.

Les Diabes rouges concèdent au mauvais moment de la rencontre, le premier but de Piqueti à la 45e minute. Tout s'enchaîne alors très vite avec le break fait par Mendy à la 73e



Les Diabes rouges éliminés/Adiac

minute avant que Jorginho n'alourdisse le score à la 80e minute.

Quand la défense a craqué pour la première fois depuis le match contre le Sénégal, sa ligne d'attaque n'est pas irréprochable. Elle a tout simplement confirmé ses faiblesses du début de la phase retour (aucun but marqué lors des trois derniers matches). Comment peut-on se qualifier si l'on ne marque pas de but ? Notons que depuis leur dernière qualification pour la CAN 2015, les Diabes rouges ont raté les trois dernières CAN dans les conditions identiques notamment lors des derniers matches comme en témoignent les défaites contre le Zimbabwe 0-2 et le Kenya 1-2 (avant dernière journée).

James Golden Eloué

INDUSTRIE MUSICALE

Une maison de production en France pour promouvoir la musique congolaise

« Serge Offis Records » est la nouvelle maison de production implantée à Nantes en France par Serge Offinassinga afin de rehausser la musique congolaise au-delà des frontières.

À l'instar des anciens producteurs congolais comme Anitha Ngapy (son oncle), Letiok productions, MCI prod, Offis Records de Serge Offinassinga, juridiquement reconnue comme une grande maison de production musicale par l'Etat français, est à ce jour, l'unique maison de production susceptible de délivrer des visas aux différents groupes musicaux de partout pour des prestations en France et dans toute l'Union européenne. C'est à force d'organiser des concerts particulièrement en Autriche et en France, que Serge Offinassinga a fini par s'inspirer de son oncle Anita Ngapi et décider de devenir un producteur scénique et phonographique. Devenu producteur, il n'a qu'un seul souci, rehausser la musique congolaise. « Ma vision est de rehausser la musique congolaise hors de nos frontières. Je me bats également pour promouvoir sinon faire émerger les jeunes talents, les artistes en herbes », a-t-il déclaré.

Le patron de la maison Offis Records dit avoir produit la meilleure chanson de l'année 2021 plébiscitée par quelques hit-parades. Il s'agit de la chanson "Conditions", interprétée par J. Leader en featuring avec Welicia et dont le clip a été rendu disponible le



Le congolais Serge Offinassinga patron de la maison Serge Offis Records (crédit photo/DR)

5 mars 2021. « La chanson "Conditions" c'est ça qu'on appelle la vraie musique. Une musique que tout le monde apprécie et tombe sous son charme : Blancs,

«...C'est en soutenant leurs propres artistes musiciens que les Ivoiriens et les Nigériens sont devenus incontournables dans le monde musical »,

Noirs, etc... Dorénavant le Congo musical doit impérativement compter sur nous aussi car nous apportons notre pierre à la construction de l'édifice au Congo Brazzaville et Kinshasa en particulier et dans le monde entier en général. Ensemble avec Serge Offis production la culture musicale des deux Congo en particulier et de l'Afrique en général se retrouve », a-t-il déclaré, concernant le succès de ce morceau.

Quant aux projets déjà réalisés et ceux à réaliser, le patron de Serge Offis Records, dit qu'il a commencé la production musicale en 2009 à Vienne en Autriche. Le 20 novembre 2009 il a mis sur scène l'artiste musicien Doudou Copa à Nantes en France. Il l'a encore mis sur scène le 7 juillet 2019 dans la même ville de la France. Le 15 février 2020, il a produit sur la même scène Doudou Copa et l'artiste musicien Nzeté Oussama lors d'un concert mixte à Nantes en France. C'est suite à cela qu'en septembre 2020, il a produit à Paris son tout premier single intitulé "Sixième signature" avec Nzeté Oussama. Et en mars 2021, il a produit "Conditions" avec J. Leader en featuring avec Welicia.

S'agissant des titres à venir,

il compte produire en avril 2021, le single "Déception" qui serait un featuring entre l'artiste musicien But na filet et Stock Musique, tous deux artistes musiciens de la République démocratique du Congo (RDC). En juin 2021, il produira "L'hymne national" qui serait une chanson chantée par l'artiste musicien J. Leader.

Producteur, Serge Offinassinga a donné son point de vue sur la musique congolaise. Pour lui, cette musique souffre d'un manque de professionnalisme. « La musique congolaise souffre d'un manque de soutien des Congolais. Même nos dirigeants préfèrent soutenir la musique du Congo démocratique au lieu de la nôtre. Le peuple congolais ne consomme presque pas notre propre musique. Je l'invite plutôt à consommer la musique congolaise d'abord. C'est en soutenant leurs propres artistes musiciens que les Ivoiriens et les Nigériens sont devenus incontournables dans le monde musical », a-t-il fait remarquer.

Rappelons qu'après Nantes en France, Serge Offinassinga compte ouvrir une structure du genre à Brazzaville son pays d'origine.

Bruno Okokana